

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	8 (1920)
Heft:	2-3
Artikel:	Discours de M. Gignoux, président du conseil d'état de Genève [...]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-817371

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DISCOURS DE M. GIGNOUX,
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT DE GENÈVE
PRONONCÉ LE 29 NOVEMBRE 1919, DANS LA SALLE DU
GRAND CONSEIL A FRIBOURG, AU CONSEIL D'ÉTAT
DE FRIBOURG

*Messieurs de Fribourg,
Chers Combourgeois,
Chers Confédérés,*

La première combourgaisie de Fribourg et Genève en 1519 constitue le premier pacte solennel qui unit la ville épiscopale enclavée dans les Etats du Duc de Savoie aux Ligues suisses. Elle marque l'acquiescement de deux peuples frères à cette idée nouvelle et presque révolutionnaire pour l'époque, de gagner les villes et les pays helvétiques au maintien et à la défense de l'indépendance de Genève ; et ce premier appel au secours et à l'intervention armée pour sauver la « Clef des ligues » a été suivi, malgré les lenteurs et les vicissitudes des temps, de la plus belle des réalisations : l'Union de Genève à la Confédération suisse.

Enfin la Combourgaisie, ou comme l'appellent les premiers textes y relatifs l'« amitié » des deux villes a été la première manifestation de cette sympathie réciproque qui a survécu aux tentions et aux ruptures, celle qui réunit aujourd'hui comme il y a quatre cents ans, Genève et Fribourg.

Aussi, aujourd'hui, chers Combourgeois, chers Confédérés, sommes-nous venus chez vous, célébrer ces trois faits de l'histoire auxquels nous devons notre liberté : — la victoire des patriotes Eidguenots qui a fait triompher à Genève l'influence de Fribourg, puis celle de Berne, sur l'influence des partisans du Duc de Savoie ; la conclusion de l'alliance et ses effets immédiats, pré-

ludé de celle plus solide de 1526 et par elle de l'union définitive de 1814 — enfin, l'éclosion de ce sentiment populaire qui triomphe des basses raisons d'intérêt, et qui consacre l'affection des deux Républiques, de leurs citoyens et bourgeois. —

Les conséquences des grandes déterminations de nos ancêtres nous apparaissent aujourd'hui en pleine lumière. Mais les contemporains ont déjà senti l'importance d'un acte aussi catégorique que l'accord des deux bourgeoisies en 1519 ; ils ont entrevu la libération, qui surgira de cette entente, comme aussi les difficultés qu'elle rencontrerait.

Grâce aux chroniqueurs, surtout à François Bonivard, nous pouvons suivre les péripéties de ce grand événement.

Pour concevoir, puis pour réaliser, l'intervention suisse à Genève, il fallait tout d'abord vouloir sans faiblesse le maintien des franchises et des libertés de la ville, et se dégager de l'emprise savoyarde.

Au commencement du XVI^{me} siècle, Genève semblait tout naturellement devoir abandonner son particularisme communal et ouvrir ses portes à la puissance savoyarde ; au moment où partout en Europe se fondaient les monarchies absolues sur les ruines des autonomies locales, que pouvait la petite communauté, mal défendue par son prince-évêque, exposée de toutes parts aux menées et aux séduction de la Cour de Charles III, enclavée dans les terres du seigneur qui convoitait sa souveraineté ?

En 1508 déjà cependant, le peuple de Genève qui avait accueilli avec joie le jeune Duc de Savoie, manifeste son impatience des violences de sa politique aggressive, et, déjà, la résistance s'organise contre les visées de l'Evêque.

En 1512, le Conseil Général refuse d'aliéner sa liberté pour gagner par le paiement de tributs annuels l'intervention du Duc en faveur des foires. Il préfère la pauvreté à la riche servitude !

En 1513, le trouble gagne la rue et on entend parler pour la première fois de Philibert Berthelier et de ses *Compagnons de la Ville*.

Contre eux, l'Evêque Jean et le Duc inaugurent un système sévère de répressions et de violences. Jean Pécolat est arrêté et torturé en 1517; Berthelier poursuivi criminellement; Navis et Blanchet exécutés en 1518.

Mais cette rigueur et cette injustice exaspèrent l'indignation

des citoyens qui tiennent à l'honneur de la cité, et le Conseil général fait chorus avec eux, donnant raison aux ennemis des princes en acquittant, en janvier 1519, Berthelier; enfin en se tournant résolument vers l'alliance des Ligues suisses.

Les patriotes Eidguenots avaient gagné le peuple au parti de l'indépendance; il leur restait à réaliser ce bloc de l'alliance avec les Suisses, et d'abord avec Fribourg.

Depuis quelque temps déjà les plus décidés parmi les patriotes genevois avaient usé d'un moyen ingénieux: ils s'étaient fait recevoir individuellement bourgeois de Fribourg, et de ce fait étaient couverts d'une protection très efficace; en 1507 c'est le premier syndic Pierre Lévrier, en 1513 Berthelier et Besançon Hugues, puis d'autres.

Et ces bourgeois de Fribourg avaient bénéficié, à diverses reprises de l'intervention de leur combourgais qui s'était trouvée agissante et victorieuse. Il restait donc à étendre à l'ensemble de la communauté le bénéfice de cette immunité. « Presque tous ceux de Genève le désireraient, mais nul n'en osait entamer le propos » écrit Bonivard. Ce fut l'oeuvre de Berthelier. Soit à Genève, soit à Fribourg, il est l'apôtre de cette grande cause. A Genève le mouvement gagne les jeunes gens et le « menu populaire »; l'opinion publique endormie dans la torpeur délicieuse du luxe savoyard se réveille, le parti des Eidguenots est créé; Etienne de la Mar et Besançon Hugues vont négocier à Fribourg en décembre 1518, et le 7 janvier 1519 95 Genevois bourgeois y sont reçus en bloc avec, à leur tête, François Bonivard. Pour vaincre les dernières résistances et parer aux intrigues du Duc qui sent le danger, Besançon Hugues hardiment brusque le dénouement et le 6 février il communique au Conseil général une lettre du Conseil de Fribourg qui se déclare prêt à contracter avec la communauté de Genève « amitié et bourgeoisie ». Besançon emporte le vote de l'assemblée et par une lettre du même jour les syndics, petit et grand conseils de Genève, concluent en fait cette première alliance.

Mais cette grave résolution provoqua une vive émotion chez le duc et ses partisans! Charles III mit aussitôt tout en oeuvre pour obtenir le désistement de Fribourg. A Berne, puis à la diète de Zurich, enfin auprès du chapitre de Genève, il prodigua prières, promesses et menaces, moyens violents.

Fribourg tint ferme et le 1^{er} mars son envoyé à Genève ré-

confortait les citoyens en déclarant que « Messieurs de Fribourg sont assez forts pour ne laisser foulter ni vous, ni eux ».

Cependant le Duc se fâchait et, le 6 avril, rassemblant ses gens d'armes et ses partisans il entrait dans la ville à la tête de ses troupes, s'y comportait comme dans une ville conquise et obtenait du Conseil la renonciation à l'alliance.

Mais les Fribourgeois ne l'entendaient pas ainsi, ils avaient eux aussi et alors déjà la tête dure! et le 7 avril leur armée débouchait à Morges. L'intervention des ambassadeurs de Berne, de Zurich et de Soleure (on les appellerait peut-être de nos jours des « neutrals », voire des défaitistes ») empêcha la mêlée et maintint la renonciation du Conseil général à la combourgeoisie.

Alors ce fut la réaction! Celle-ci amena d'abord une nouvelle intervention de Fribourg, arrêtée comme la première par la médiation des cantons.

De nouveau, mais momentanément, maître de la situation, l'Evêque Jean tire vengeance des Eidguenots en faisant arrêter et exécuter, le 23 août, Philibert Berthelier et en exigeant, le 27, la démission des syndics. Le parti savoyard triomphe!

Mais Genève a eu deux fois déjà l'éclatante démonstration de l'amitié agissante de Fribourg; elle sait d'où peut lui venir le secours.

Elle s'adresse à ses combourgeois et, en octobre déjà, Fribourg demande à la diète que « personne ne soit inquiété à Genève pour ses opinions, que les franchises soient observées, que Berthelier soit honorablement inhumé »; enfin elle refuse de s'engager à ne plus recevoir de nouveaux bourgeois de Genève!

Messieurs de Fribourg, au nom de ceux de 1519: Merci !

Dès lors « l'amitié » des deux villes ne fit que s'agrandir. Les anciennes relations du début avaient été surtout commerciales; on avait construit même, au Molard, une halle spéciale pour recevoir les draps de Fribourg qui se vendaient surtout lors des foires à Genève.

Mais la combourgeoisie modifia ces rapports: aux raisons économiques se joignirent bientôt l'attachement du peuple de Fribourg à la cause de Genève.

Ce qui domina, ce fut un dévouement absolu aux combourgeois menacés, le souci de leur venir en aide, le sentiment très vif de solidarité et de réelle amitié! Cet accord des sympathies, issu

non plus de l'intérêt des puissants et des politiques, mais des coeurs mêmes des citoyens survécut à l'alliance de 1519. L'histoire nous le raconte et, Messieurs, nos coeurs nous le disent.

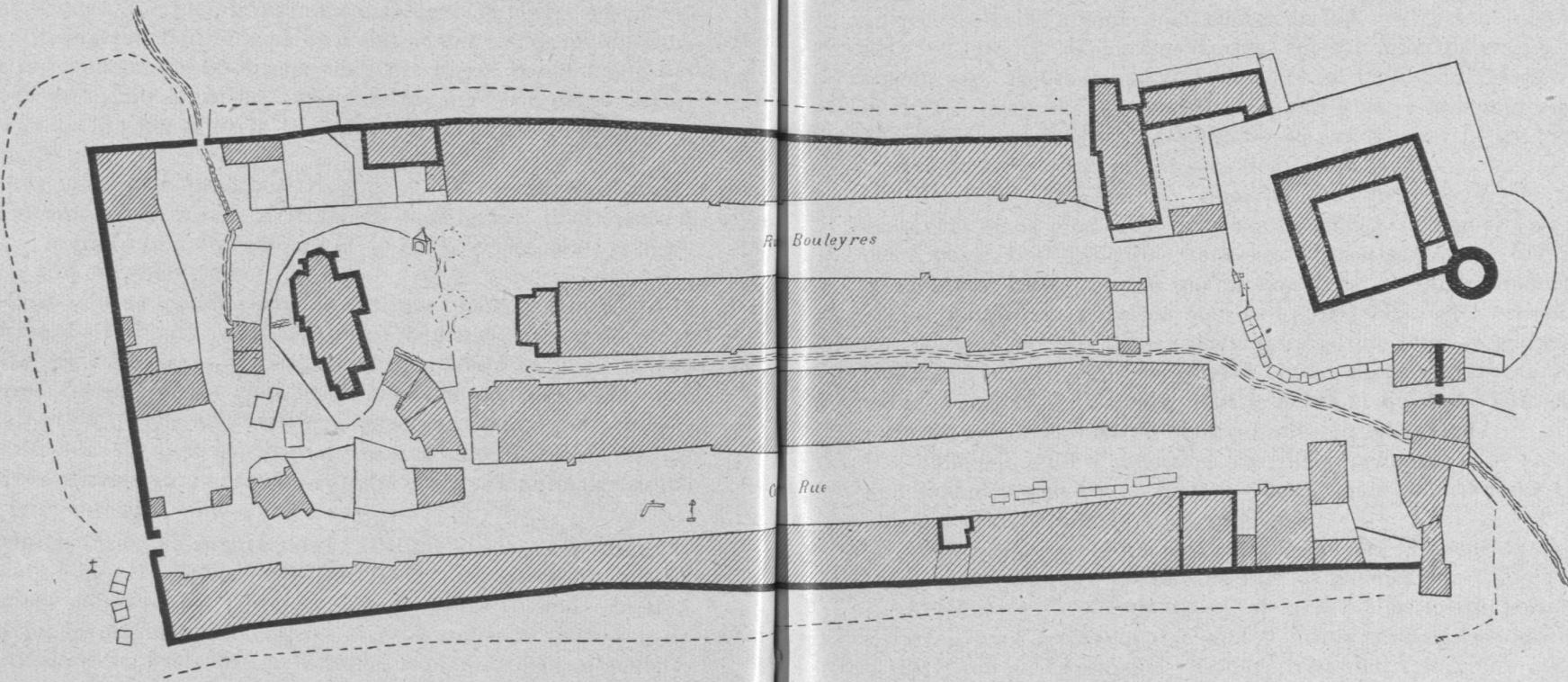
En 1525, lorsque la persécution recommence pour les Eidguenots, c'est à Fribourg qu'immédiatement ils cherchent un refuge. Et voulant dans le pays de Vaud, éviter les agents du Duc, c'est un chanoine de St-Nicolas « Messire Pierre Boulard qui, dès la première combourgeoisie, avait été toujours bon genevoisien » qui facilita le passage de la troupe de Genève rassemblée à Lausanne.

Les efforts de Besançon Hugues et de ses adhérents sont alors couronnés de succès et l'alliance du 8 février 1526 assura à Genève la protection de Fribourg et de Berne et prépara son agrégation au Corps helvétique.

Puis vint la période pénible, critique pour l'alliance, de la Réforme. Si Fribourg en 1534, rompit l'alliance, ce fut le cœur meurtri, et à plusieurs reprises elle en manifesta sa peine et son chagrin. Genève, de son côté, lui demande de ne point se départir de l'affection qu'elle lui avait témoignée dans tant de circonstances difficiles. Et tout porte à croire que dans les deux camps adverses, la voix de l'ancienne « amitié », a continué malgré tout, à se faire entendre.

On en trouve la preuve dans l'attitude de la députation de Fribourg à la diète de Frauenfeld de 1792. Ce fut en évoquant les anciennes alliances que le syndic Pierre André Rigaud réussit à émouvoir les députés fribourgeois et à les rallier à l'inclusion de Genève dans la neutralité helvétique. Comme, plein d'anxiété, Rigaud se rendait à la séance de la Diète où il devait plaider la cause de Genève, le comte François-Pierre-Frédéric de Diesbach-Torny lui prit la main et lui glissa à l'oreille : *Post Tenebras Lux* c'est votre devise. Ce réconfort si touchant annonçait l'adhésion de Fribourg à la décision de la diète qui rattacha Genève au Corps helvétique par un lien plus solide.

L'invasion française, en 1798, entraîna pour un temps sa destinée en détruisant l'ancienne Confédération. Mais la Restauration renoua la chaîne dont le premier anneau avait été forgé en 1519. Le débarquement du contingent fribourgeois au Port Noir en 1814 consacra cette union tant désirée et l'amitié jurée il y a quatre siècles.



PLAN DE LA VILLE DE BULLE
ET DE SON CEINTE
reconstitué d'après un ancien relevé de 1772.
(La ligne en pointillé qui entoure la ville indique l'emplacement des anciens fossés.)

Messieurs,

Je vais conclure. J'ai été bien long et je m'en excuse. C'est que, voyez-vous, quand, pour relater un fait de l'histoire de Genève on étudie les anciens textes, on est immédiatement empoigné par la beauté de cette histoire, et on se sent pris par un intérêt, et aussi, et surtout quand on a le cœur à la bonne place, par une intense émotion; et on va, on va, on lit, on relit, et quand on doit tout raconter, on est sans doute trop long.

Et dans cette histoire, quoi de plus intéressant, de plus émouvant et de plus beau, que ce qui à trait à ces rapports de nos deux pays: Ces difficultés sans cesse renaissantes et toujours surmontées, cette volonté qui se manifeste de mille manières, et qui finit par avoir raison de tous les obstacles, cette attraction qui pousse l'un vers l'autre deux peuples que tant de choses au contraire auraient dû, semble-t-il, tenir éloignés; cette amitié, enfin et surtout, qui domine tout le débat et qui sort victorieuse, pour se retrouver intacte quatre cents ans plus tard!

Fallait-il qu'il s'aimassent ces deux peuples! Mais laissons maintenant le passé si lointain et disons, chers et bien aimés Confédérés: « combien nous nous aimons ».

Oui, quatre cents ans ont passé depuis les événements que je viens de retracer, il n'y a plus de Duc de Savoie, plus d'Evêque à Genève. Est-ce leur départ qui en est cause? Mais les rapports des Genevois avec les Savoyards sont devenus cordiaux et amicaux, et l'Evêque de Lausanne et Genève, résidant à Fribourg est accueilli dans la Cité de la Réforme avec toute la déférence qu'il mérite de tous et l'affection respectueuse de corréligionnaires qui, citoyens de Genève comme les autres, jouissent de tous les droits attachés à ce titre.

Genève, cité des franchises et de la liberté de conscience, a fait tomber ses fortifications pour laisser pénétrer chez elle les grandes idées modernes et les principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui l'ont faite grande et forte.

De nouveaux devoirs l'appellent!

Son histoire continue!

Mais elle ne peut oublier, elle n'oubliera jamais que ses premiers pas vers la Suisse la conduisirent à Fribourg, et que c'est Fribourg qui lui prêta l'aide et le secours sans lesquels elle aurait peut-être chancelé.

Nous aurions dû peut-être retarder jusqu'en 1926 la célébration de l'anniversaire de la combourgéoise puisque ce fut en effet le 8 février 1526, comme je vous le rappelais il y a un instant, que fut *définitivement* scellée l'alliance entre nos deux villes. Mais il aurait fallu trop attendre! Et puis, avec les surprises des consultations populaires dans notre démocratie, et sans parler de l'âge de quelques-uns d'entre nous, il pourrait se faire que ce ne soit pas ceux qui sont ici aujourd'hui qui aient alors le privilège de venir à Fribourg.

Du reste, ceux de 1926 pourront recommencer! et si nous sommes encore là, nous vous dirons alors de venir à nous, chez nous, chers amis et bons combourgéois.

Nous nous sommes laissés dire qu'à Fribourg, l'existence des traités d'alliance était rappelée seulement par les armoiries de Genève, notre cité, dessinées sur un sac en peau et sur une découpage de bois des Archives. Vraiment c'est insuffisant! Sans doute ces alliances, ces luttes, ces événements sont gravés dans l'esprit et dans le cœur des générations qui se succèdent ici et nul, sur les bords de la Sarine ou dans les régions sereines de la verte Gruyère ne les ignorent!

Néanmoins les descendants de vos Combourgéois des siècles révolus, ceux qui sont aujourd'hui vos fidèles Confédérés, ont estimé qu'il convenait de marquer, par la remise d'un souvenir palpable et tangible, l'anniversaire de la première alliance contractée par Genève au cours de sa glorieuse histoire.

Acceptez donc, Messieurs de Fribourg, le vitrail que nous vous apportons; placez-le en pleine lumière afin que, illuminé par le soleil du bon Dieu, il proclame dans cet hôtel de Ville, à la face du peuple de Fribourg, que l'amitié des ancêtres est resté fidèle au cœur de leurs descendants, et que les sentiments, en 1919 de «ceux de Genève», sentiments de reconnaissance, d'estime et d'affection, sont aussi vifs que ceux des Eidguenots de 1519.